

## COMMUNIQUÉ 1

### **La Commission peut affirmer que les étudiants reçoivent une formation générale de qualité**

**Montréal, le 1<sup>er</sup> février 2001.** Au terme de l'évaluation de la mise en œuvre de la formation générale des programmes d'études des cégeps, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial peut affirmer que les étudiants reçoivent une formation générale de qualité dans la plupart des établissements collégiaux. Le Rapport synthèse de la Commission, publié aujourd'hui, fait ressortir ce résultat de façon convaincante.

Le Rapport conclut, en effet, que la formation offerte dans les 87 établissements qui ont participé à l'analyse était : de qualité dans 60 cas, présentait des forces et des faiblesses dans 22 cas, et s'avérait problématique dans 5 cas. Dans tous les cas, les recommandations faites au Ministre et aux établissements prennent toute leur importance car elles visent l'amélioration continue des programmes et l'augmentation du taux de réussite des élèves.

### **La parution du Rapport synthèse : un événement attendu**

Fidèle à sa mission d'évaluation de la qualité de l'enseignement et de la formation des étudiants et étudiantes au collégial, la Commission entreprenait, en juin 1997, l'évaluation de la mise en œuvre de la composante de la formation générale des programmes d'études dans chacun des établissements du réseau collégial. L'exercice, terminé à l'automne 2000, a permis d'évaluer la formation générale offerte à tous les élèves inscrits dans un programme conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC).

Très attendue, la publication du Rapport survient après cinq opérations d'évaluation menées par la Commission et jusque-là consacrées à la formation spécifique des programmes d'études. La parution permet à la Commission d'assumer le deuxième des volets de sa mission : rendre compte des résultats de ses évaluations au Ministre, aux établissements d'enseignement collégial et à la population.

### **Des axes d'approche définis par le renouveau de l'enseignement collégial**

L'évaluation s'est articulée autour de trois axes :

- la cohérence de la formation et le choix des moyens utilisés pour procéder aux changements souhaités par le renouveau;
- la concertation dans la mise en œuvre des changements;
- l'impact de la réussite des cours de formation générale sur le cheminement scolaire de l'élève.

Ces axes s'inscrivent dans la mise en œuvre des cibles d'amélioration définies par le renouveau de l'enseignement collégial amorcé par le ministère de l'Éducation, en 1994.

### **Analyse rigoureuse, équité, concertation : leitmotiv de la Commission**

Le Rapport synthèse de la Commission a été réalisé au moyen de procédés d'analyse rigoureux et avec un constant souci d'équité dans les méthodes utilisées. Il s'appuie sur les autoévaluations complétées par chaque établissement, sur les visites de ces institutions et, finalement, sur les rapports individuels déposés dans chaque collège. Appuyé de statistiques, le portrait qualitatif présenté dans le Rapport synthèse permet de cibler les forces et faiblesses d'ensemble de la mise en œuvre de la formation générale dans les différents établissements.

La concertation entre la Commission et les établissements collégiaux a été présente tout au long du processus d'évaluation. L'ouverture et la transparence démontrées permettent d'envisager que les pistes d'amélioration suggérées seront reçues positivement. D'ailleurs, plusieurs collèges ont déjà amorcé le processus d'ajustement affirmant ainsi leur souci de corriger, dès que possible, les aspects problématiques mis en lumière par l'évaluation.

### **Malgré un contexte difficile, un professionnalisme digne de mention**

Le renouveau de l'enseignement collégial a exigé des collèges un travail considérable : redéfinition des cours en objectifs et standards, développement de la formation générale propre et complémentaire, classement d'élèves en langue seconde, élaboration des épreuves synthèses.

Malgré un contexte budgétaire souvent difficile, les collèges ont, en général, accompli leur mandat avec professionnalisme.

On note que les cibles visées par le renouveau de l'enseignement collégial, en particulier celles qui concernent la formation générale, sont en bonne voie d'être atteintes. Les progrès les plus importants ont été accomplis au chapitre de la cohérence de la formation. Les éléments prévus au devis ministériel ont été respectés, particulièrement en formation générale commune. Sur le plan pédagogique, les professeurs ont modifié leur enseignement de manière à augmenter les exercices pratiques en classe et à assurer une meilleure participation des élèves.

### **Des impacts sur les plans administratif et pédagogique**

Parce que les recommandations faites touchent aussi bien des modifications aux devis des cours que l'allocation des ressources humaines et physiques, les impacts du Rapport se feront sentir sur les plans administratif et pédagogique des institutions d'enseignement.

Comme le souligne le président de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, M. Jacques L'Écuyer, : «De toute évidence, les collèges et leurs professeurs ont travaillé très fort pour s'approprier une réforme qui exigeait qu'ils revoient en profondeur le contenu de leurs cours, leurs méthodes pédagogiques et leurs instruments d'évaluation des apprentissages. Malgré un contexte difficile, ils se sont acquittés professionnellement de cette tâche et l'on peut dire sans crainte de se tromper que la formation générale aujourd'hui est beaucoup plus intégrée et beaucoup plus solide qu'elle ne l'était avant cette réforme.»

## COMMUNIQUÉ 2

### **Pistes d'amélioration ciblées en formation générale commune**

**Montréal, le 1<sup>er</sup> février 2001.** Le Rapport synthèse de la Commission cible des pistes d'amélioration dans toutes les disciplines de la formation générale commune. Le degré d'implantation des changements varie d'un collège à l'autre, tout comme la nature des améliorations à apporter.

Dans un premier temps, la Commission constate que le contenu du premier cours de langue d'enseignement et littérature s'avère trop ambitieux pour de nombreux élèves qui arrivent insuffisamment préparés sur le plan de la maîtrise du français écrit. Le taux de réussite de ce premier cours témoigne de cette difficulté. Les recommandations du Rapport portent sur la révision du devis et la réduction de la taille des groupes pour pallier cet état de fait.

D'autre part, les professeurs de philosophie font face à une problématique toute particulière : celle d'accroître l'intérêt des élèves pour cette discipline, soit par l'introduction de thématiques appropriées ou par une plus grande diversification des contenus et des approches pédagogiques.

Pour ce qui est des langues secondes, la Commission articule ses recommandations autour de deux aspects fondamentaux :

- la standardisation des tests de classement des élèves à l'entrée s'avère essentielle afin de garantir la comparabilité des classements d'un établissement à l'autre et le respect des standards ministériels assignés à chaque niveau actuel de classement;

- l'identification, par le Ministre, d'un standard minimal acceptable en langues secondes pour l'obtention d'un diplôme d'études collégiales. En effet, le cheminement actuel, qui passe par la gradation des élèves sur quatre niveaux de compétences à l'entrée, concrétise le fait que les élèves arrivent au collégial avec un niveau de préparation insuffisant en langues secondes. Dans un tel contexte, l'identification d'un standard minimal à la sortie prend toute son importance pour atteindre l'objectif de préparation adéquate tant pour accéder au marché du travail que pour poursuivre des études universitaires où une bonne maîtrise de la langue seconde est exigée.

En éducation physique, l'évaluation des apprentissages, plus particulièrement le développement d'outils appropriés pour mesurer et attester l'atteinte des objectifs assignés à chacun des cours, demeure problématique et fait donc l'objet d'une recommandation spécifique.

### **Composantes de formation générale propre et complémentaire : des difficultés de structure**

L'évaluation démontre que l'implantation de la formation générale propre se fait plus difficilement qu'en formation générale commune. Les réticences observées dans les départements de français et de philosophie ont retardé l'implantation de cette composante. Dans tous les cas où cela s'avère approprié, la Commission recommande aux collèges concernés de s'assurer de l'adaptation des cours de formation générale propre selon les prescriptions du *Règlement sur le régime des études collégiales*.

Sur le plan de la formation générale complémentaire, la Commission a été appelée à formuler des recommandations visant une meilleure allocation de ces unités de cours. La Commission estime que ces cours pourraient être utilisés en priorité pour favoriser la maîtrise d'une langue seconde et même l'initiation à une troisième langue. Le souci d'intégration et de cohérence des programmes de la composante générale demeure constant dans l'approche des recommandations.

### **L'épreuve synthèse : un point culminant dans la formation**

L'épreuve synthèse, obligatoire depuis janvier 1999, représente un point culminant dans la formation de l'élève. L'élaboration d'épreuves synthèses qui respectent l'esprit d'intégration des connaissances acquises et de maîtrise des habiletés s'inscrit dans une perspective de rapprochement des deux composantes, générale et spécifique, des programmes. Elle demande l'adhésion de toutes les parties concernées par la mise en œuvre d'un programme. L'implantation de ces épreuves synthèses n'est pas achevée, les difficultés survenues au moment des dernières négociations dans le réseau collégial n'ayant pas facilité les choses. Cependant, les collèges ont dans l'ensemble réussi à offrir aux enseignants un cadre qui supporte leurs efforts d'appropriation du renouveau.

### **Le rapprochement souhaité des composantes de formation générale et spécifique**

Parmi les principales améliorations requises pour compléter la mise en œuvre de la formation générale, le rapprochement souhaité entre les deux volets de formation des programmes d'études

conduisant au DEC, soit la formation générale et la formation spécifique, occupe une place de choix.

Pour qu'il soit réalisable, ce rapprochement requiert la concertation de tous les départements concernés par la mise en œuvre d'un programme. La Commission constate que les structures de gestion mises en place par les collèges visent à créer un climat favorable à ce rapprochement. Cependant, ce changement d'approche est majeur, non seulement dans la pratique, mais aussi dans les cultures organisationnelles, et semble nécessiter un temps plus long d'appropriation et d'expérimentation. Les collèges devront donc continuer leurs efforts à ce chapitre.

### COMMUNIQUÉ 3

#### **L'impact de la réussite de cours de formation générale sur le cheminement scolaire**

**Montréal, le 1<sup>er</sup> février 2001.** En examinant l'impact de la réussite des cours de formation générale sur le cheminement scolaire, la Commission voulait vérifier si les échecs en formation générale constituent un frein à la diplomation. À la suite de son évaluation, elle constate que les échecs dans les cours de formation générale ne représentent pas à eux seuls un facteur majeur de la faible diplomation observée au collégial, notamment dans les programmes techniques, mais qu'ils contribuent cependant aux abandons hâtifs et à l'allongement des études collégiales de nombreux élèves. L'examen de la Commission lui a permis de mettre en lumière des tendances significatives qui ont orienté la Commission dans ses recommandations.

En effet, les résultats de l'évaluation indiquent clairement que ce sont dans les premiers cours de langue et littérature (*Language of Instruction and Literature*) et de philosophie (*Humanities*) que se situent les risques d'échecs les plus élevés. Ce sont également les élèves qui ont une moyenne au secondaire inférieure à 70 % qui sont les plus susceptibles d'abandonner leurs études avant le début de la deuxième année.

De plus, l'analyse démontre que la réussite ou non, dès la première inscription, des premiers cours de langue et littérature et de philosophie se révèle un bon indicateur de la poursuite du cheminement scolaire et de l'obtention du DEC. La Commission note qu'en comparaison avec les étudiants qui ont réussi les deux cours, la probabilité d'obtenir le diplôme diminue de moitié lorsqu'il y a un échec dans l'un ou l'autre de ces cours.

Vu l'importance de ces cours, la Commission propose une série de mesures pour en rehausser la réussite dans le cas des élèves faibles. Elle recommande d'abord de revoir le devis du premier cours de langue et littérature et d'y introduire un cheminement plus axé sur la maîtrise de la langue. Elle recommande aussi de réduire la taille des groupes-cours dans le cas des étudiants

suivant ce nouveau cheminement. Enfin, s'appuyant sur l'expérience de certains établissements et sur ses propres analyses, la Commission suggère de suivre d'abord le premier cours de langue et littérature avant celui de philosophie afin de maximiser les chances de réussite dans ces deux cours. Ces propositions visant les élèves les plus à risques devraient contribuer substantiellement à accroître leurs chances de réussite.

## Fiche technique 1

### La composante de formation générale des programmes conduisant au DEC

Avant 1994	Situation actuelle
<p>1. Des cours communs et obligatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- langue d'enseignement et littérature ou <i>Language of Instruction and Literature</i> : 4 cours</li> <li>- philosophie ou <i>Humanities</i> : 4 cours</li> <li>- éducation physique : 4 cours</li> </ul> <p>Le Ministre en détermine les objectifs et les contenus, à l'exception de l'éducation physique où les contenus sont déterminés par le collège.</p> <p>2. Des cours complémentaires : 4 cours</p> <p>L'élève choisit 4 cours en dehors de son champ de concentration ou de spécialisation et à partir de cours répertoriés dans les <i>Cahiers de l'enseignement collégial</i> ou dans un répertoire de cours d'établissement approuvés par le Ministre.</p> <p><b>Total du nombre de cours : 16</b></p>	<p>1. Une composante de formation générale commune à tous les programmes dans les disciplines suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- langue d'enseignement et littérature ou <i>Language of Instruction and Literature</i> : 3 cours</li> <li>- langue seconde : 1 cours</li> <li>- philosophie ou <i>Humanities</i> : 2 cours</li> <li>- éducation physique : 3 cours</li> </ul> <p>2. Une composante de formation générale propre à chaque programme dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- langue d'enseignement et littérature ou <i>Language of Instruction and Literature</i> : 1 cours</li> <li>- langue seconde : 1 cours</li> <li>- philosophie ou <i>Humanities</i> : 1 cours</li> </ul> <p>3. Une composante de formation générale complémentaire comprenant deux cours dans l'un ou l'autre des domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sciences humaines;</li> <li>- culture scientifique et technologique;</li> <li>- langues modernes;</li> <li>- langage mathématique;</li> <li>- arts et esthétique.</li> </ul> <p>Dans tous les cas, le Ministre détermine les objectifs et les standards des cours; les collèges définissent pour leur part les activités d'apprentissage.</p> <p><b>Total du nombre de cours : 14</b></p>

### Total du nombre d'unités<sup>1</sup> dans les programmes conduisant au DEC

Formation générale	Formation spécifique
26 2/3 unités	Entre 28 et 32 unités pour les programmes pré-uni-versitaires et entre 45 et 65 pour les programmes techniques.

<sup>1</sup>. Une unité correspond à 45 heures d'activités d'apprentissage (incluant les heures passées en classe, les laboratoires ainsi que les heures consacrées aux travaux personnels).

## Fiche Technique 2

### ÉTABLISSEMENTS

### QUALIFICATIONS

<b>Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue</b>	(Problématique)
<b>Collège Ahuntsic</b>	(Qualité)
<b>Collège d'Alma</b>	(Qualité)
<b>Collège André-Grasset</b>	(Qualité)
<b>Cégep André-Laurendeau</b>	(Forces et faiblesses)
<b>Cégep de Baie-Comeau</b>	(Qualité)
<b>Collège Bart</b>	(Forces et faiblesses)
<b>Cégep Beauce-Appalaches</b>	(Problématique)
	(Qualité)
<b>Collège de Bois-de-Boulogne</b>	
<b>Centennial College</b>	(Qualité)
<b>Champlain Lennoxville</b>	(Qualité)
<b>Champlain -St-Lambert</b>	(Qualité)
<b>Champlain St. Lawrence</b>	(Forces et faiblesses)
<b>Cégep de Chicoutimi</b>	(Qualité)
<b>Collège d'affaires Ellis</b>	(Qualité)
<b>Dawson College</b>	(Qualité)
<b>Cégep de Drummondville</b>	(Qualité)
<b>Collège Édouard-Montpetit</b>	(Forces et faiblesses)
<b>Collège François-Xavier-Garneau</b>	(Qualité)
<b>Cégep de la Gaspésie et des Îles</b>	(Qualité)
– Campus de Gaspé, Centre d'études collégiales des Îles-de-la-Madeleine, Centre spécialisé des pêches	
– Centre d'études collégiales de Carleton	(Qualité)
<b>Cégep de Granby Haute-Yamaska</b>	(Forces et faiblesses)
<b>Heritage College</b>	(Qualité)
<b>Collège Jean-de-Brébeuf</b>	(Qualité)
<b>John Abbott College</b>	(Forces et faiblesses)
<b>Cégep de Jonquière</b>	(Qualité)
– Centre d'études collégiales en Charlevoix	(Forces et faiblesses)
<b>Collège Laffèche</b>	(Qualité)
<b>Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption</b>	(Qualité)
<b>Cégep régional de Lanaudière à Joliette</b>	(Forces et faiblesses)
<b>Collège LaSalle</b>	(Forces et faiblesses)
<b>Conservatoire Lassalle</b>	(Forces et faiblesses)
<b>Cégep de La Pocatière</b>	(Qualité)
– Centre d'études collégiales de Montmagny	(Qualité)
<b>Collège de Lévis</b>	(Qualité)
<b>Cégep de Lévis-Lauzon</b>	(Qualité)
<b>Collège de Limoilou</b>	(Forces et faiblesses)
<b>Collège Lionel-Groulx</b>	(Qualité)
<b>Campus Macdonald</b>	(Qualité)
<b>Collège de Maisonneuve</b>	(Qualité)
<b>Collège Marianopolis</b>	(Qualité)
<b>Cégep Marie-Victorin</b>	
– Enseignement régulier	(Qualité)
– Formation continue	(Qualité)
– Milieu carcéral	(Qualité)
– Écoles Beth Jacob et Chaya Mushka	(Problématique)
– Torah and Vocational Institute	(Problématique)

<b>Cégep de Matane</b> – Centre matapédien d'études collégiales (Cégep de Matane et Cégep de Rimouski)	(Qualité) (Qualité)
<b>Collège Mérici</b>	(Qualité)
<b>Collège moderne de Trois-Rivières (fermé depuis le 31 mai 1999)</b>	(Qualité)
<b>Collège Montmorency</b>	(Forces et faiblesses)
<b>Campus Notre-Dame-de-Foy</b>	(Qualité)
<b>Collège O'Sullivan de Montréal</b>	(Forces et faiblesses)
<b>Collège O'Sullivan de Québec</b>	(Qualité)
<b>Collège de l'Outaouais</b>	(Qualité)
<b>Collège de la région de L'Amiante</b>	(Qualité)
<b>Cégep de Rimouski</b> – Institut maritime du Québec	(Qualité) (Qualité)
<b>Cégep de Rivière-du-Loup</b>	(Qualité)
<b>Collège de Rosemont</b> – Centre collégial de formation à distance	(Forces et faiblesses) (Qualité)
<b>Cégep de Saint-Félicien</b>	(Forces et faiblesses)
<b>Cégep de Sainte-Foy</b>	(Qualité)
<b>Cégep de Saint-Hyacinthe</b>	(Problématique)
<b>Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu</b>	(Qualité)
<b>Cégep de Saint-Jérôme</b> – Centre collégial de Mont-Laurier	(Forces et faiblesses) (Qualité)
<b>Cégep de Saint-Laurent</b>	(Forces et faiblesses)
<b>Cégep de Sept-Îles</b>	(Forces et faiblesses)
<b>Collège Shawinigan</b>	(Qualité)
<b>Collège de Sherbrooke</b>	(Qualité)
<b>Séminaire de Sherbrooke</b>	(Qualité)
<b>Cégep Sorel-Tracy</b>	(Forces et faiblesses)
<b>Cégep de Trois-Rivières</b>	(Qualité)
<b>Collège de Valleyfield</b>	(Qualité)
<b>Vanier College</b>	(Qualité)
<b>Collège de Victoriaville</b>	(Forces et faiblesses)
<b>Cégep du Vieux Montréal</b>	(Forces et faiblesses)
<b>Conservatoire de musique de Montréal</b>	(Qualité)
<b>Conservatoire de musique de Québec</b>	(Qualité)
<b>École commerciale du Cap</b>	(Qualité)
<b>École de musique Vincent-d'Indy</b>	(Forces et faiblesses)
<b>Institut Teccart</b>	(Qualité)
<b>Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière</b>	(Qualité)
<b>Institut de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe</b>	(Qualité)
<b>Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec</b>	(Qualité)
<b>Villa Sainte-Marcelline (Le Collège dans la Cité de la)</b>	(Qualité)

Le rapport complet de chaque collège est disponible sur le site Internet de la Commission.